

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE du 04/11/2025

Étaient présents :

<u>Équipe Pédagogique</u>		
M ^{me} Gantou, directrice	M ^r Tschaggeny, adjoint	M ^r Friteau, adjoint
M ^{me} Alline, adjointe	M ^{me} Chamard, adjointe	M ^{me} Sekeres, adjointe
M ^{me} Briand, adjointe	M ^r Alaux/Merrien, adjoint	M ^r Letienne, adjoint
M ^{me} Collet, adjointe	M ^r Collin, adjoint	M ^{me} Tallec, adjointe
M ^{me} Lambotin, adjointe	M ^{me} Pinto, adjointe	M ^{me} Raffier, adjointe
M ^{me} Woussen, adjointe		
<u>Parents délégués</u>		
M ^{me} COFFY	M ^{me} LEGOFF	
M ^{me} CHAPEAU	M ^r LE CORNEC	
M ^{me} BRASSEUR		
M ^{me} BOUDOUH		
<u>Représentants mairie</u>		
	M ^r Wyntein, pôle éducation	
	M ^{me} Bourret, Etaps	

Excusés :

Madame Dulimon, Inspectrice de circonscription,

Le conseil d'école débute à 18 heures 03 par un tour de table avant la présentation des 15 classes, qui représentent un total de 383 élèves.

1/ Présentation de l'école :

Laurence GANTOU, directrice de l'école

CP A 24 élèves chez madame Alline,
 CPB 24 élèves chez madame Chamard,
 CPC 24 élèves chez madame Sekeres,
 CP/CE1 14 CP et 10 CE1 chez monsieur Collin,
 CP/CE2 9 CP et 15 CE2 chez madame Woussen,
 CE1 A 24 élèves chez monsieur Letienne,
 CE1 B 25 élèves chez madame Raffier,
 CE2 A 29 élèves chez madame Briand,
 CE2 B 29 élèves chez messieurs Alaux et Merrien,
 CM1 A 28 élèves chez madame Collet
 CM1 B 28 élèves chez madame Tallec
 CM1/CM2 A 26 élèves chez monsieur Friteau,
 CM1/CM2 B 24 élèves chez madame Lambotin,
 CM1/CM2 C 25 élèves chez madame Pinto,
 CM1/CM2 D 25 élèves chez monsieur Tschaggeny

2/ Bilan financier 2024/2025:

Compte de fonctionnement général du 1.09.2024 au 31.08.2025						
<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>			
6070 0008	Achats d'objets à revendre	4 190,12	7070 0008	Ventes d'objets	11 659,45	
6168 1008	Assurances	95,50	7080 0008	Activités éducatives	0,00	
6181 0008	Activités éducatives	69 988,25	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	12 802,00	
6270 0008	Frais bancaires	20,00	7551 0008	Contributions participatives	1 596,00	
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 95	725,80	7551 1008	Subventions d'associations	3 000,00	
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	8 777,03	7562 0008	Participations des familles	48 409,29	
6800 0008	Biens durables	6 581,82	7700 0008	Recettes exceptionnelles	7 971,68	
Total des charges (A) :		90 378,52	Total des produits (B) :		85 438,42	
Résultat de l'année 2024 - 2025 (B-A) (+/-) : -4 940,10						
Bilan simplifié au 31 Août 2025						
<u>ACTIF</u>		Soldes des comptes au 31/08/2025		<u>PASSIF</u>		
512	Banque Populaire (1)	5 030,59		110	Report à nouveau au 1.09.2024 :	9 970,69
514	Autre banque	0,00		Égal à l'actif - passif au 31.08.2024		
530	Caisse en espèces (2)	0,00		Résultat de l'année 2025 :		-4 940,10
	478.1 Erreur débitrice :	0,00		478.2 Erreur créditrice :		0,00
Total de l'actif :		5 030,59		Total du passif :		5 030,59
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00						
Le bilan simplifié est équilibré.						

Extrait du Quitus de l'OCCE du 31/09/2025

3/Bilan des élections

Académie	Versailles
Département	Val-d'Oise
Commune	LE PLESSIS BOUCHARD
Type d'école	Écoles primaires
N°UAI	0950325M

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	638
Nombre de votants	318
Nombre de bulletins blancs ou nuls	28
Nombre de suffrages exprimés (S)	290
Taux de participation	49,84%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	15
Quotient (S/N)	19,33

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Nombre de suffrages	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.	5	80	4		4	4
P.E.E.P.						
U.N.A.A.P.E.						
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES	15	210	11		11	11
<i>Dont AIPE</i>	<i>15</i>	<i>210</i>	<i>11</i>		<i>11</i>	<i>11</i>
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC						
LISTES D'UNION						
TOTAL TOUTES LISTES	20	290	15	0	15	15

Nombre de sièges pourvus	15
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

Extrait du PV des élections du 10/10/2025.

4/ Sécurité :

->Un exercice d'évacuation incendie s'est déroulé le vendredi 26 septembre en simultanée avec la maternelle Anne Frank. Tout s'est bien passé, les enfants ont évacué dans le calme jusqu'à la zone de mise en sécurité dans la cour. La fiche Retex a été envoyée le jour même en mairie, circonscription et au conseiller de prévention du 95. Les portes coupes feu qui ne se sont pas refermées au 1^{er} étage ont été signalées et contrôlées depuis par la société. Les aimants de réactivation des portes ont aussi été contrôlés pour la fin de l'exercice.

->Un exercice alerte intrusion s'est déroulé le vendredi 17 octobre en simultanée avec la maternelle Anne Frank. La directrice passait pour vérifier que les portes étaient fermées. Tout s'est bien passé, les enfants ont joué le jeu du confinement silencieux. La fiche Retex a été envoyée le jour même en mairie, circonscription et au conseiller de prévention du 95. Il reste une fiche du PPMS à mettre à jour et à faire signer en mairie. Ce genre d'exercice, quand il est bien amené, n'effraie pas les enfants, mais on a besoin de réactiver des pratiques tous les ans afin de respecter au mieux les procédures attendues : éteindre les lumières, fermer les portes à clés, se cacher sous les tables...

5/ Règlement intérieur

-> Il a été coécrit l'an dernier en équipe pédagogique d'après la matrice du règlement intérieur type du 95. Nous n'avons pas relevé de modifications nécessaires à faire cette année. En revanche nous constatons qu'il est plus difficile de respecter la ponctualité au portail le matin. Nous rappelons la nécessité de déposer les enfants avant 8H30. Les enfants qui entrent après 8H35 dans l'école dérangent le fonctionnement de la classe et mettent en difficulté toute une organisation d'école pour permettre à un adulte-souvent la directrice- de les accompagner dans leur classe. Nous rappelons qu'il est demandé aux parents soumis à un imprévu ou une urgence personnelle de déposer leur enfant sur le temps de récréation de sa classe s'ils ne sont pas en mesure d'arriver dans les 5' de tolérance prévue par l'organisation de l'école.

Ces difficultés engendrent également des problèmes de sécurité. Si les parents ne respectent pas davantage les choses, il n'y aura plus de tolérance de 5'.

->Rappel : le règlement informe les parents d'un pôle ressource de circonscription qui aide les équipes pédagogiques dans des situations de conflits violents à répétitions.

->Il sera affiché au tableau dans la rue, envoyé par mail/ENT aux parents. Un accusé de lecture, réception et validation sera collé dans les cahiers de liaison des enfants : pensez bien à le signer.

->Vote du conseil d'école pour le RI : Le conseil d'école approuve à l'unanimité sa validation.

->Cette année, pour faciliter l'organisation des sorties scolaires, l'équipe a pris la décision de mettre en place une Charte du parent accompagnateur. L'objectif est de la faire signer une fois pour toute l'année aux parents susceptibles d'accompagner toute sortie de l'école. Elle rappelle les attendus des enseignants dans le rôle de l'accompagnant.

6/ Les travaux et l'informatique

-> Nous remercions la mairie pour la rapidité et l'efficacité du traitement des différentes DI faites depuis la rentrée : toutes ont été traitées (Les bas de fenêtres des classes qui l'ont demandé ont été occultées, un bloc multiprise a été posé dans une classe, les tables et chaises des classes qui l'ont demandé ont été réhaussées ou baissées, les serrures des portes qui bloquaient ont été réparées, une serrure a été modifiée sur la porte des toilettes enfants au 1^{er} étage, les tableaux blancs ont été permutés dans les classes qui le souhaitent, un élagage d'arbre a été fait en urgence dans la cour) ou sont sur le point de l'être car demandées très récemment (prise électrique dans le sas du bureau pour recharger la valise numérique).

->Nous avons demandé l'an dernier des couvercles aux poubelles dans la cour : les pies viennent récupérer les déchets qu'on retrouve dans la cour. Cette DI n'a toujours pas été traitée. Il reste la problématique de la barrière métallique devant le grand portail : des voitures se garent toujours en double file devant. Nous avons évoqué l'an dernier la faisabilité d'étendre le garage à vélo des enfants (trop de vélos, ils sont stockés et empilés dangereusement). Nous attendons la fin des travaux de cour de l'école Anne Frank qui a replanté une haie de séparation pendant les dernières vacances pour faciliter toutes les demandes. Une DI sera donc envoyée en ce sens prochainement. La situation du ménage dans l'école mérite d'être discutée ici, car elle empire encore cette année. De nombreux mails sont envoyés au service technique qui fait remonter à la société de ménage, mais les choses n'avancent pas ou peu. Certaines zones restent à l'abandon, poubelles pas vidées et tables pas nettoyées, même quand les chaises ne sont pas posées dessus. Le monsieur qui gérait le RDC jusqu'à présent est absent depuis un moment et son absence révèle toutes les choses qu'il prenait auparavant en charge.

->La mairie nous informe ce soir que Mr Abdelkader ne fait désormais plus partie de la société de nettoyage.

L'Algeco est très sale, c'est l'enseignante qui doit nettoyer les tables et vider les poubelles ; le bureau de la direction doit rester ouvert car le personnel n'a pas les clés ; l'alarme n'est pas toujours mise (5 ou 6 matins depuis le début de l'année) voire même la porte d'entrée principale pas fermée à clé. C'est très problématique.

La mairie informe que la nouvelle société de ménage est en train de faire le nécessaire. La mairie fera remonter ces problématiques.

->L'équipe remercie la mairie pour la valise numérique qui avait été promise l'an dernier : les enfants ont reçu la veille des vacances une valise de 6 PC Portables équipés d'internet. Nous avons demandé une prise électrique dans le SAS qui ferme à clé dans le bureau afin de sécuriser et brancher les appareils pendant la nuit. Nous nous pencherons sur un planning de roulement de ces ordinateurs pour permettre aux 6 classes de cycle 3 de faire passer le PIX JUNIOR demandé depuis cette année dans le cadre des programmes scolaires. Les CM2 doivent le passer obligatoirement.

-> Les demandes d'investissement pour le budget 2026 vont être envoyées cette semaine. Le tableau nous a été envoyé jeudi 16 octobre, veille des vacances. La date de retour en mairie est le 13 novembre, ce qui nous laisse moins de 2 semaines pour se concerter en équipe. La principale demande cette année sera une dotation de matériel sportif pour le gymnase : nous mutualisons cette demande avec l'école Gaillardet. Madame Bourret a proposé un devis pour remplacer une partie du matériel vieillissant. L'augmentation des prix des fournisseurs ne permet pas de renouveler avec la dotation mairie suffisamment de matériel. Les effectifs de classe augmentant, il devient difficile de proposer assez d'accessoires pour tous les enfants avec le même budget. Dans la continuité de cette augmentation d'effectif (+ 16 depuis l'an dernier), nous demanderons un renouvellement de mobilier de classe : nous manquons de chaises et de tables (de nombreuses chaises ont été jetées l'an dernier). Le projet d'amélioration de la vie dans la cour fera également l'objet d'une demande : les délégués ont évoqué en réunion des tables pour goûter (étude), jouer, dessiner, lire dans la cour.

7/ Les projets de la vie de l'école

-> Musique : toutes les classes bénéficient d'un intervenant musique. Chaque niveau de classe proposera un spectacle en fin d'année. Les thèmes sont déjà fixés :

CP/CE1 + 2 CE1 + CP/CE2 : Mary Poppins voyage

3 CP : Les musiciens de Brême

2 CE2 : Au cinéma

2 CM1 : Atelier du nouveau monde

4 CM1/CM2 : en cours d'élaboration

-> Sport au gymnase : chaque classe a conservé son créneau au gymnase malgré l'absence de Madame Bourret cette période. Pour pallier à son arrêt maladie, Madame Bourret a pourvu les enseignants de supports adaptables pour leur permettre d'organiser des séances sans elle. Chaque enseignant a tenté de maintenir les activités durant ces 2 mois, mais l'équipe et les enfants accueillent avec soulagement son retour. Les délégués ont exprimé en réunion qu'ils aimeraient avoir plus qu'une séance hebdomadaire avec elle.

-> Cycle boxe : il est en cours de préparation et d'organisation avec l'intervenant et Madame Bourret. Il concernera les CM uniquement et sera présenté au prochain conseil d'école.

-> Piscine en stage massé : 2 fois par semaine (9 séances au total), ce qui permet aux élèves de progresser davantage. Les 4 classes qui y sont allées en période 1 sont très satisfaites du travail effectué par les maîtres-nageurs au bord du bassin. Cette année tous les niveaux de toutes les classes vont à la piscine. En revanche, il en découle un effectif beaucoup plus important dans les rotations de car, dans l'organisation aux vestiaires... Il faut laisser du temps à tout le monde de s'organiser en conséquence.

-> Photographe scolaire : l'organisation a un peu changé cette année. Le photographe est venu une seule fois pour proposer une prise de vue unique « groupe et individuelle/fratrie ». L'objectif de cette nouvelle modalité était de faire baisser le prix de revient aux familles. Mais la proposition de pochette a été modifiée sans que nous en ayons connaissance. Le photographe a réduit les offres d'une même pochette ce qui a eu pour conséquence pour les familles qui voulaient les mêmes produits que l'an dernier de devoir prendre une pochette plus grosse, donc plus chère. Nous sommes très déçus de ces modifications indépendantes de notre volonté. D'autant plus que l'organisation sur une seule journée génère une forte perturbation pour les classes, compte tenu du rythme de prise de vue. Devons-nous revenir à la formule habituelle avec le même photographe, ou chercher un autre prestataire ? Ce sujet peut être discuté en Conseil d'École mais la décision finale sera prise en Conseil des maîtres prochainement.

L'équipe enseignante propose aux parents d'élèves de donner leur avis sur ce qu'ils aimeraient comme type de pochette par exemple pour la première semaine de janvier.

-> Élection et conseil des délégués : chaque classe a travaillé en EMC sur le rôle du délégué de classe. Les candidats ont mené campagne au sein de leur classe et une élection a été organisée début octobre. Une première réunion des délégués s'est tenue le jeudi 16 octobre dans la matinée. Cette réunion fût riche de projets et d'idées en tous genres. L'ordre du jour était focalisé sur l'amélioration du bien-être dans la cour de l'école : une très grande liste de propositions a été établie. Nous tâcherons de prioriser et de réfléchir à la faisabilité de chacune d'elle, en sollicitant par moment la mairie. Les enfants ont par exemple demandé s'il était possible d'installer des tables de pique-nique dans la cour car ils disent avoir froid en hiver quand il faut goûter par terre. Un autre point de réflexion s'est porté sur « comment faire réduire les coûts des projets de voyage aux familles ? ». Les délégués ont suggéré d'organiser une brocante dans la cour. Nous avons donc rédigé ensemble une lettre en ce sens, à destination de monsieur le Maire, qui lui a été transmise avant les vacances. Monsieur le Maire a accepté. L'équipe enseignante va travailler au plus vite pour l'organisation de ce moment. La mairie rappelle qu'il faut déclarer cet événement auprès de la préfecture dans le cadre de vigipirate.

La prochaine réunion de délégués se tiendra la semaine avant les vacances de Noël.

-> Projet voyages et classes à thème :

- Cette année toutes les classes ont pour projet d'organiser un voyage ou une classe à thème. Ce qui génère un coût important pour les familles, notamment pour les fratries. L'équipe est en train de déployer une énergie considérable pour trouver des financements extérieurs. Des ventes de gâteaux seront reconduites une bonne partie de l'année, une association qui organise des lotos et recherche des bénévoles en leur reversant une partie des bénéfices a été contactée, la vente des chocolats et les emballages cadeaux seront reconduits également. Un conseil des maîtres sera organisé en présence de quelques parents élus pour réfléchir à la faisabilité d'une kermesse qui aura le double avantage de faire plaisir aux enfants et de rapporter des bénéfices conséquents reversés à la coopérative pour financer les projets de voyages et autres. Si les parents élus connaissant des entreprises qui veulent/peuvent réaliser des dons n'hésitez pas à les mettre en relation avec la directrice via le mail de l'école. L'école renouvelle sa participation à l'événement « esprit de Noël » organisé par la mairie.

-Les subventions mairie seront confirmées en décembre mais la ligne budgétaire prévue pour une classe transplantée avec nuitée est de 150€ par enfant, avec une subvention du PAE de 9€ par enfant. Une dizaine d'enfants pourront bénéficier d'une subvention de 16€ pour compenser la subvention de 150€ qui n'est pas versée sur la totalité du groupe. Ce type de subvention concerne le voyage à la mer prévu par les 3 CP, CP/CE1, CP/CE2 et CE1 B. Un courrier d'explication du projet a été donné en septembre. Mais la mairie prévoit également une subvention pour le voyage des CM à la Rochelle/Puy du FOU à raison de 9€ par enfant ainsi que la part complémentaire de 16€. (Le courrier explicatif de ce projet voyage et le projet pédagogique seront transmis en mairie cette semaine). Les CE2 A et B prévoient une classe sans cartable sur le thème du cinéma avec une sortie sur Paris et des intervenants toute la semaine dans l'école. Un courrier d'explication du projet a été transmis en mairie avant les vacances pour solliciter les 9€ de PAE par enfant et la subvention supplémentaire de 16€. Le projet pédagogique détaillé sera également remis à la mairie. Les CE1 A envisagent une classe « Aventure en forêt » d'île de France fin mai début juin, qui occasionneraient 4 sorties en car pour aller vers des destinations précises. Promenades en forêt et étude de la biodiversité, visites de points remarquables sont envisagées. Le courrier détaillé de ce projet et le projet pédagogique seront transmis en mairie cette semaine pour solliciter les mêmes aides financières de la part de la mairie.

-L'école a proposé un paiement échelonné aux familles avec possibilité de payer en 1/2/3 ou plusieurs fois, pour permettre de payer les premiers acomptes de chaque projet. Le dernier versement sera ajusté en fonction des recettes des différentes actions.

-L'argent ne doit pas être un obstacle à la participation d'un enfant, mais ces voyages ou classes à thème ne sont pas des projets d'école « facultatifs » : les enfants qui ne participeraient pas (pour d'autres raisons que budgétaires) viendront quand même à l'école et seront répartis dans une autre classe avec du travail à faire.

8/ Le projet d'école :

-Nous avons rédigé l'an dernier un avenant au précédent projet d'école. Il a été envoyé en circonscription en juin dernier et validé. L'objectif général reste le même : à partir des analyses des résultats aux Évaluations Nationales un constat sur les manques et les réussites des enfants a été dressé. Les 2 domaines principaux restent d'actualité : l'apprentissage et le parcours des élèves, le climat scolaire dans l'école/la classe/la cour. Quelques idées nouvelles ont été développées pour cette année dont :

->Une progression lexicale a été réfléchi sur l'école pour permettre aux enfants de donner davantage de sens aux séances de vocabulaire. Des techniques de travail du vocabulaire ont été observées en formation et réfléchies en équipe pour les adapter sur la scolarité en 5 ans d'un enfant. Plusieurs thèmes communs ont été déterminés par niveaux et chaque classe aura aussi la liberté de travailler des thèmes propres à ses projets. Des séances de jeux de société seront organisées dans l'école avec un rôle déterminant pour les adultes accompagnants. Nous sommes encore en réflexion sur la faisabilité de chacune de ces actions.

->Dans le cadre du domaine « bien-être » dans l'école, nous avons organisé l'élection et les réunions de délégués qui vont œuvrer ensemble à l'élaboration d'une organisation de cour visant à réduire les interactions négatives. Impliquer les enfants dans une conception de zones à thèmes favorisera l'assimilation et le respect des différentes règles qui en découlent. Nous aurons besoin de la mairie pour organiser des peintures au sol, différents fléchages et affichages. Un architecte de cour pourrait également être sollicité.

-Cet avenant est directement corrélé au point suivant car il découle directement de l'évaluation d'école dont nous faisons l'objet cette année.

9/ Evaluation d'école :

-Madame Dulimon, inspectrice de l'Éducation Nationale de notre circonscription a déjà contacté la mairie pour l'informer que cette année les Écoles du Plessis Bouchard faisaient l'objet d'une évaluation d'école. C'est un projet prévu pour que chaque école d'une circonscription soit évaluée par une équipe d'évaluateurs externes.

-Notre école est regroupée avec l'école Gaillardet. Nous nous sommes vus mercredi 8 octobre pour commencer le rapport d'auto-évaluation. Ce rapport contient 4 axes à développer, mais nous avons la possibilité de n'en traiter qu'un seul si nous le souhaitons. Nous avons pris la décision de traiter 2 axes :

->La vie et le bien-être de l'élève – Le climat scolaire

->L'environnement partenarial de l'école – Les partenaires institutionnels, municipaux, familles....

-Nous aurons une autre matinée de travail le mercredi 26 novembre. Ensuite nous rédigerons le rapport définitif et l'enverrons aux évaluateurs externes. A la lecture de ce rapport, les évaluateurs nous proposeront une date de visite. En une journée, ils viendront voir les 2 écoles, et nous devons organiser une rencontre avec les différents partenaires : mairie, centre, parents élus... Nous vous tiendrons informés de la temporalité pour vous permettre de vous rendre disponible ce jour-là.

10/ EVAR (éducation à la vie affective et relationnelle) :

-Un diaporama conçu par les inspecteurs, pour informer et rassurer les parents sur ce dispositif qui fait beaucoup parler dans les médias est projeté lors de ce Conseil d'école.

->Il résume le programme et vise à démontrer qu'il n'implique pas de changement de pédagogie de la part des enseignants car tous les axes sont déjà travaillés en classe depuis longtemps.

->Il vise à informer de la progressivité des apprentissages dans ce domaine du CP au CM2.

->Il informe que c'est un programme comme un autre inscrit dans le Code de l'éducation.

[Articles L. 121-1 et L. 312-16 du Code de l'éducation](#)

-Il est discuté en Conseil d'École de la nécessité de diffuser ou non des flyers d'informations aux familles sur ce programme.

Le diaporama sera diffusé aux parents élus qui transmettront aux parents s'ils ont des questions. Des flyers par niveau de classe sont également disponibles en cas de besoin pour les parents qui s'interrogent.

11/ Les élèves en situation de handicap :

-Toute l'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement les AESH pour le travail remarquable qu'elles fournissent auprès des enfants en situation de handicap. Cette année plus que jamais nous subissons le manque d'effectif : seuls les enfants en situation de handicap notifiés à temps complet avec AESH bénéficient d'un accompagnement humain. Tout est mis en œuvre pour compléter occasionnellement en cas de maladie des enfants ou de rendez-vous médical pour donner quelques heures aux enfants notifiés en accompagnement mutualisé mais on ne parvient pas à leur donner le temps nécessaire pour les aider. La situation est extrêmement compliquée car la MDPH valide des dossiers mutualisés (6 à 8H) pour des enfants qui n'ont finalement qu'1 à 2H de temps en temps, voire aucune.

-Nous avons à ce jour 4 enfants en situation de handicap avec accompagnement à temps plein, dont certains n'ont même pas toutes les heures, pour lesquels il a fallu trouver des remplacements. Certains ont 3 ou 4 adultes référents. Nous comptons également 5 enfants en situation d'accompagnement mutualisé et nous attendons encore 4 retours de dossiers.

-La circonscription et le PIAL sont évidemment au courant de cette pénurie et en recherche de recrutement mais il n'y a à ce jour aucune solution.

12/ Les questions des parents à l'équipe enseignante :

-Le prix des pochettes photos : nous avons évoqué plus haut notre mécontentement d'équipe et comprenons celui des parents puisque les choses n'ont pas été présentées en ce sens pour cette année. Afin de trouver une solution satisfaisante, quel serait aujourd'hui le positionnement des parents pour l'an prochain ? Revenir à l'ancienne formule ou tenter une prestation avec un autre photographe ? Nous pouvons trouver des prestations satisfaisantes pour 16€ (pochette de base).

-La kermesse de fin d'année : il est prévu une réunion de travail vendredi 14 novembre avec les enseignants et 3 ou 4 parents élus afin de lister des idées d'action de financement dont les recettes permettront de réduire les coûts des voyages pour les familles. La kermesse est une proposition importante qu'il faudra étudier ce jour, selon l'organisation et l'implication des enseignants qui en découlera, à condition qu'une date puisse être trouvée et accordée par la mairie pour utiliser la cour ce jour-là, il est fort possible que cette proposition soit retenue.

13/Les questions des parents à la mairie :

-Les parents élus se questionnent sur l'avancée des travaux de l'école Pagnol, est-on toujours sur la même temporalité d'ouverture en septembre 2027 ? La carte scolaire et les changements d'école interrogent les familles. Les enseignants également, sont pour certains directement concernés par cette ouverture car pour ceux qui feront l'objet d'une fermeture de classe il faudra participer au mouvement de mutation en mars de l'année précédente.

->La mairie informe que l'ouverture de l'école se fera en septembre 2027 : 5 classes, chaque niveau sera présent. Il y aura une carte scolaire, les parents n'auront pas le choix.

-La mairie a-t-elle avancé sur l'organisation d'un « plan canicule » pour permettre une meilleure continuité des apprentissages que l'an dernier ? Une solution durable efficace est-elle envisagée ?

->La mairie informe qu'elle fera un point avec l'école dans les semaines à venir. La directrice propose de se mettre à disposition pour des temps de concertations éventuels. Ce point sera détaillé plus précisément au prochain conseil d'école.

14/La date du prochain conseil d'école

Le prochain conseil d'école est prévu le 10/02/2026.

Le conseil d'école est clôturé à 19h47.